

Rapport et recommandations du
Comité sur les rapports financiers intermédiaires

RAPPORTS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES POUR LES
CONSEILS SCOLAIRES

Septembre 2009

RAPPORT ET RECOMMANDATIONS FINALES DU COMITÉ SUR LES RAPPORTS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

Contexte

À l'automne 2007, le ministère de l'Éducation a amorcé le processus d'examen opérationnel de l'ensemble des 72 conseils scolaires de district. Grâce à la réalisation de ces examens opérationnels, le Ministère vise à améliorer la capacité de gestion au sein des conseils scolaires en favorisant la bonne gestion des ressources publiques et en exploitant et faisant connaître les pratiques exemplaires.

Les examens opérationnels portent principalement sur quatre domaines fonctionnels liés aux activités des conseils scolaires : la gouvernance et l'administration des conseils scolaires, la gestion des ressources humaines et la dotation et l'affectation des écoles, la gestion financière, le fonctionnement des écoles et la gestion des installations. À ce jour, le Ministère a achevé 30 examens, et continue à peaufiner le processus et les pratiques principales afin de rendre compte des besoins et des changements continus au sein du secteur.

À l'automne 2008, l'Équipe d'examen opérationnel, y compris le personnel du Ministère et les sociétés d'experts-conseils responsables de la réalisation des examens, ont établi un rapport sommaire de secteur afin de souligner les conclusions générales des 14 premiers examens. Le rapport met en évidence sept secteurs clés d'amélioration qui ont une incidence sur l'ensemble du secteur. La nécessité d'améliorer les rapports financiers intermédiaires dans les conseils scolaires faisait partie des sept secteurs clés d'amélioration. Comme il a été énoncé dans le rapport sommaire de secteur, les rapports financiers intermédiaires visent à permettre aux cadres supérieurs et au conseil d'administration de comprendre clairement l'état du budget de l'année en cours par rapport aux dépenses réelles à ce jour, et à fournir un aperçu pour l'exercice.

Lors de la première série d'examens, les sociétés d'experts-conseils ont observé que le personnel des conseils scolaires fournit, en règle générale, des rapports mensuels à son équipe de gestion et des rapports trimestriels au conseil d'administration. Toutefois, la présentation des rapports financiers mensuels ou trimestriels variait de manière considérable au sein du secteur. Également, les conseillères et conseillers scolaires étaient dans l'ensemble préoccupés par le fait que les rapports financiers intermédiaires ne fournissaient pas des renseignements de manière facilement compréhensible, et n'appuyaient donc pas leurs besoins de gouvernance.

Après avoir établi ce problème comme l'un des sept secteurs clés d'amélioration, le Comité consultatif des examens opérationnels a recommandé que le Council of Senior Business Officials (COSBO) et le Conseil ontarien des directrices et

directeurs de l'éducation (CODDE) mettent sur pied un groupe de travail afin d'examiner le contenu et la forme des rapports financiers intermédiaires. On a envisagé que le comité sollicite des intrants auprès des conseils scolaires afin d'établir les volets d'un rapport efficace et de déterminer les pratiques exemplaires actuellement en place dans le secteur.

Au début de 2009, le Comité sur les rapports financiers intermédiaires (« le comité ») devait déterminer les pratiques exemplaires et élaborer un modèle de rapport général qui appuierait les besoins du secteur. Le comité comprenait une vaste représentation parmi le secteur (se reporter à l'annexe A pour la liste des membres), ainsi que le personnel ministériel de la Direction du soutien aux activités scolaires et de la Direction des paiements de transfert et des rapports financiers. Dans les parties suivantes de ce rapport, on décrit le mandat du comité, le processus de consultation qui a été entrepris ainsi que les recommandations issues des travaux du comité.

Objectif du Comité

Le comité a pour objectif de recommander les pratiques exemplaires concernant le processus d'établissement de rapports financiers intermédiaires en cours d'exercice et un modèle de rapport qui fournira des bilans financiers et prévisions utiles dans un document concis et compréhensible à l'intention des conseillères et conseillers scolaires.

Secteurs hors du cadre des travaux :

On a fait l'examen des secteurs suivants, mais il a été conclu que ces secteurs ne se situaient pas dans le cadre des travaux du comité.

- Les rapports ministériels internes, qui devraient être effectués plus fréquemment que par trimestre, de préférence mensuellement, avec des obligations claires de rendre compte pour le contrôle budgétaire.
- Le comité ne recommandera pas une ligne de conduite particulière à adopter à la suite d'un excédent ou d'un déficit.

Établissement des principes directeurs

Le comité a examiné les recommandations issues du projet et conclu que celles-ci devraient suivre certains principes directeurs, dont les suivants :

- Fréquence des rapports :
 - Minimum de trois bilans pendant le cycle financier.
 - Les rapports devraient être présentés dans un délai de 45 jours avant la période de clôture.
- Stratégique :
 - Les écarts matériels devraient être expliqués.
 - Le rapport devrait formuler une conclusion et/ou une recommandation.
- Indépendant :
 - Le rapport devrait être complet et ne pas nécessiter d'autres explications.
- Compréhensible :
 - Le niveau de compréhension et de complexité devrait être adapté au public-cible.
- Degré de diffusion :
 - Équilibre entre l'information qui peut être d'ordre public et l'information qui peut être d'ordre particulier.
- Indicateurs-clés :
 - Le tableau pour signaler l'état doit être pertinent et utile.
 - Le rapport et les indicateurs doivent être appliqués de manière cohérente et attirer l'attention des lecteurs sur les sujets d'intérêt.
- Ressources :
 - Les rapports financiers intermédiaires ne devraient pas exiger de nouveaux systèmes ou l'investissement d'autres ressources.
 - Devraient exploiter la technologie actuelle et l'expertise interne.

Processus de consultation

Les activités du Comité sur les rapports financiers intermédiaires comportaient un processus de consultation approfondie. Le processus, notamment les consultations avec le secteur, se composait des éléments suivants :

- L'élaboration, la documentation et l'approbation de l'objectif du projet, des principes directeurs et des échéanciers.

- Des présentations lors de tables rondes effectuées par les conseils scolaires participants sur les pratiques actuelles de rapport intermédiaire et la critique des rapports par les membres du comité.
- L'examen des pratiques exemplaires et l'élaboration de nouvelles idées.
- Le regroupement des pratiques exemplaires et des nouvelles idées et leur intégration dans un modèle de rapport provisoire.
- La présentation, l'examen et la recommandation d'autres améliorations aux rapports financiers intermédiaires recommandés.
- La mise en commun des recommandations auprès du COSBO aux fins de commentaire.
- Le projet de rapport et les recommandations du comité seront mis en commun auprès du secteur, notamment les associations de conseillères et conseillers scolaire.

Cycle d'établissement de rapports financiers intermédiaires – Recommandation

Lors de la recommandation d'un cycle d'établissement de rapports financiers intermédiaires au secteur, le comité a examiné un certain nombre de facteurs, notamment les exigences en matière d'établissement de rapports du Ministère, les besoins des conseillères et conseillers scolaires et les exigences connexes imposées au personnel des conseils scolaires. Le comité a également reconnu l'importance de la souplesse dans le cadre de ses recommandations, qui permettra aux conseils scolaires de gérer ces priorités simultanées à l'échelle locale.

La nécessité pour le personnel du conseil scolaire de maintenir un dialogue continu avec les conseillères et conseillers scolaires concernant les affaires financières du conseil scolaire est sous-jacente à la recommandation du comité. Cela débute avec la présentation du cycle d'établissement de rapports financiers intermédiaires au début de chaque année scolaire. En fournissant au conseil d'administration un calendrier clair pour l'établissement de rapports, le personnel du conseil scolaire sera en mesure de mieux planifier et attribuer les ressources nécessaires afin d'établir les rapports, et les conseillères et conseillers scolaires peuvent être assurés qu'ils recevront des mises au courant régulières selon des modalités préétablies. En bout de ligne, cela améliorera la transparence et l'obligation de rendre compte des rapports financiers intermédiaires, et appuiera les conseillères et conseillers scolaires en ce qui a trait à la supervision des finances du conseil scolaire. Également, en harmonisant le calendrier d'établissement de rapports financiers intermédiaires avec les exigences actuelles de rapport ministériel, on prévoit que l'affectation d'autres ressources dans le but de produire les rapports sera minimale.

Afin de réduire au minimum toute autre exigence liée à la charge de travail pour le personnel du conseil, le comité recommande que les dates de présentation des rapports financiers intermédiaires concordent avec les dates des rapports ministériels actuels, tels que le budget révisé des dépenses et le rapport de mars. Le comité a fait la recommandation du cycle d'établissement de rapports suivant :

- Septembre – Communication du cycle d'établissement de rapports financiers intermédiaires aux conseillères et conseillers scolaires
- 1^{er} rapport intermédiaire – rapport de la mi-janvier aux conseillères et conseillers scolaires
 - Selon la date de clôture du 31 octobre (conforme à l'exigence ministérielle pour le budget révisé des dépenses et la date pour le nombre d'inscriptions au 31 octobre)
 - Comprend l'inscription, le personnel ETP, les changements à la situation financière selon le budget des dépenses.
 - Les résultats permettraient aux usagers de comprendre les changements à l'inscription, les rajustements à la dotation, les répercussions financières sur le budget et toute question actuelle.
- 2^e rapport intermédiaire – rapport de la mi-mai aux conseillères et conseillers scolaires
 - Selon la date de clôture du 31 mars (conforme à l'exigence ministérielle pour le rapport financier du conseil et la date pour le nombre d'inscriptions au 31 mars)
 - Comprend l'inscription, le personnel ETP, les changements à la situation financière selon le budget des dépenses et les prévisions pour l'année budgétaire.
 - Les résultats permettraient aux usagers de comprendre toute autre modification budgétaire et une évaluation des chiffres réels depuis le début de l'exercice par rapport au budget.
- 3^e rapport intermédiaire – rapport de la mi-septembre aux conseillères et conseillers scolaires
 - Selon les articles facultatifs entre le 30 juin et le 31 août
 - Représente le bilan provisoire de fin d'exercice.
 - On tiendrait compte des résultats lors du processus d'établissement du budget des dépenses pour l'exercice suivant.

Un aperçu détaillé de l'échéancier est joint à l'annexe B. D'autres options de rapport sont également incluses dans l'aperçu détaillé que les conseils peuvent choisir d'adopter en vue de satisfaire aux besoins locaux. Les rapports devraient être remis ou présentés dans des délais raisonnables. Le comité recommande

que les rapports soient achevés dans un délai de 45 jours après les dates de rapport.

Rapports financiers intermédiaires – Recommandation

Le modèle d'établissement de rapports financiers intermédiaires recommandé se fonde sur les concepts établis selon les principes directeurs susmentionnés. Le modèle recommandé se compose de deux parties principales : 1) un tableau récapitulatif qui présente un sommaire de l'échelon supérieur du budget et des prévisions du conseil concernant la situation financière, les inscriptions et la dotation, et 2) des tableaux complémentaires détaillés des recettes et des dépenses qui fournissent des renseignements concernant les changements selon le budget et les prévisions et une comparaison d'une année à l'autre.

Tableau récapitulatif (se reporter à l'annexe C)

Le comité recommande qu'un tableau récapitulatif se compose des indicateurs-clés du conseil (c.-à-d. les indicateurs financiers, relatifs à l'inscription et à la dotation) afin de présenter au public les résultats périodiques du conseil de manière utile et compréhensible. Des graphiques sont également inclus dans le tableau afin d'améliorer la capacité de compréhension et la valeur d'interprétation des renseignements déclarés. Certaines personnes interprètent les chiffres dans les tableaux tandis que d'autres personnes sont plus visuelles. On recommande donc les deux styles de présentation.

- L'annexe du tableau récapitulatif devrait comporter :
 - Un tableau résumant le bilan financier à l'échelon supérieur, qui compare le budget selon les prévisions concernant les recettes, les dépenses et l'utilisation de réserves.
 - Un tableau résumant le nombre d'inscriptions, qui compare le budget selon les prévisions. Cela est recommandé, puisqu'il s'agit d'un facteur principal produisant des recettes.
 - Un tableau résumant la dotation, qui compare le budget aux chiffres réels. Cela est recommandé, puisqu'il s'agit d'un facteur principal produisant des dépenses.
 - Les tableaux devraient indiquer les changements en cours d'exercice en dollars et en pourcentages.
 - Un graphique indiquant les changements concernant l'inscription par catégorie élémentaire et au niveau secondaire pour les lecteurs qui sont plus visuels.

- Un graphique indiquant les changements concernant la dotation pour les classes et les non-classes pour les lecteurs qui sont plus visuels.
- Le tableau devrait inclure une section « notes » afin d'étayer les principaux points essentiels des changements concernant le bilan financier, l'inscription et la dotation et toute question liée aux risques qui aura une incidence sur la prévision des résultats du conseil.

Tableaux complémentaires détaillés des recettes et des dépenses (se reporter aux annexes D et E)

Le comité recommande que le tableau récapitulatif soit complété par des tableaux détaillés des recettes et des dépenses qui permettront au public d'obtenir des renseignements détaillés concernant les prévisions des recettes et des dépenses incluses dans le tableau récapitulatif.

Le comité recommande que les annexes sur les recettes et les dépenses comprennent :

- Un examen détaillé des recettes et des dépenses, complété par la prévision des résultats nets.
- Une évaluation du **risque budgétaire**, qui est une comparaison du budget (budget des dépenses) par rapport aux prévisions avec une explication des changements ou écarts importants (dollar/pourcentage) qui se sont produits depuis l'établissement du budget initial.
Les prévisions devraient être mises à jour avec chaque rapport au fur et à mesure que changent les renseignements sur l'inscription et les niveaux de dotation, et que d'autres données financières ayant une incidence sur les prévisions sont disponibles.
- Une évaluation du **risque de dépenses** pour l'exercice courant, qui est une comparaison :
 - Des dépenses cumulatives de l'exercice précédent en tant que pourcentage des chiffres réels (pas le budget puisqu'il pourrait comporter des erreurs de prévision)

par rapport aux
 - Dépenses cumulatives actuelles en tant que pourcentage des prévisions (pas le budget sinon vous omettez les rajustements en cours d'exercice dans la prévision).

Cela déterminera les risques liés aux dépenses de l'exercice courant qui ne sont pas représentés dans la prévision.

Le conseil devrait appliquer une mesure de l'écart cohérente (%) qui convient à sa tolérance à l'égard du risque et à son seuil d'importance relative. Le rapport devrait fournir des explications lorsqu'on dépasse le pourcentage d'écart.

- Une évaluation des risques liés aux recettes pour l'exercice courant devrait également être incluse dans le rapport.
- Les colonnes ou la ventilation par catégorie des tableaux devraient répondre le mieux aux besoins du public.
- Pour les dépenses, cette ventilation pourrait suivre :
 - Le tableau 10 ou le formulaire D de disposition des données pour la ventilation des dépenses par classe, non-classe et autre catégorie
 - Une structure de compte type; salaires, avantages, fournitures et services, etc.
- Le comité a recommandé le tableau 10 et le formulaire D de disposition des données.
- Pour les recettes, cette ventilation pourrait suivre :
 - La partie 1 – la structure du sommaire des attributions selon les types de subventions
 - Les formulaires B et D de disposition des données attribuant le financement selon les catégories de dépenses par classe et non-classe
- Des conclusions valables ou des exposés de principe qui répondent à la question suivante : « Le budget est-il respecté? », devraient faire partie des tableaux.
- Le comité recommande que les conseils fournissent une explication des écarts importants dans les annexes.

Conclusion

Les annexes ci-jointes, qui constituent la base du modèle d'établissement de rapports recommandé, sont simplement à titre indicatif. Les conseils devraient être libres d'adapter et de modifier le modèle afin de répondre le mieux à leurs besoins. En somme, les recommandations principales sont les suivantes :

- Établir un cycle d'établissement de rapports au début de l'exercice.
- Présenter trois rapports en cours d'exercice, selon un format et des indicateurs cohérents dans chaque rapport.
- Les rapports peuvent intégrer deux styles, des tableaux et graphiques, convenant aux préférences de deux types d'utilisateurs différents.
- Inclure des indicateurs non financiers (p. ex. inscription et dotation).
- Expliquer les écarts principaux et formuler une conclusion.

Les rapports financiers intermédiaires devraient être brefs et concis, puisque de nombreuses pages de détails ne sont pas utiles et prennent énormément de temps.

Le comité espère que vous trouverez que ces recommandations et ce modèle suggéré d'établissement de rapports sont utiles et efficaces.

Questions et commentaires

Les questions et commentaires peuvent être transmis à :

Jeffrey Lewis (Jeffrey.Lewis@ontario.ca)
Direction des paiements de transfert et des rapports financiers
Division des opérations et des finances de l'éducation élémentaire et
secondaire
Ministère de l'Éducation
900, rue Bay, bloc Mowat, 21^e étage
Toronto (Ontario) M7A 1L2

ANNEXE A – MEMBRES DU COMITÉ

Le Comité sur les rapports financiers intermédiaires était représenté par les conseils scolaires suivants :

Paul, McMahon, Halton Catholic DSB
Chris Spina, Huron-Superior Catholic DSB
John R. Lawrence, Kawartha Pine Ridge DSB
Michael Clarke, Ottawa-Carleton DSB
Christine Beal, Peel DSB
Craig Snider, Toronto DSB
Janice Wright, Upper Grand DSB
Shesh, Maharaj, Waterloo Catholic DSB

ANNEXE B – ÉCHÉANCIER POUR LES RAPPORTS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

Cycle de rapports financiers du conseil scolaire – Exigences du ministère et rapports intermédiaires aux conseils

Dates de présentation au SIFE 10-2009	Exercice financier (Loi sur l'éducation 230.2; Règlements 84 et 85/08)												Septembre	Octobre	Novembre				
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre							
	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	
Prévisions du conseil	(30 juin - Dû)																		
États financiers du conseil – Exercice précédent (Septembre au 31 août)			(Clôture - 31 août)			(dû - 14 nov)													
Prévisions révisées (Septembre au 31 octobre)					(Clôture - 31 oct)		(Dû - 12 déc)												
Rapport financier du conseil (Septembre au 31 mars)										(Clôture - 31 mars)		(Dû - 15 mai)							
États financiers du conseil – Exercice en cours (Septembre au 31 août)														(Clôture - 31 août)				(Dû - 14 Nov)	
Rapports financiers intermédiaires	Point central																		
Premier rapport financier intermédiaire – clôture option 1 – Rapport intermédiaire au conseil	Effectif, ETP du personnel, variations de la situation financière par rapport aux prévisions				(Clôture - 31 oct)		(Dû - 15 jan)												
Premier rapport financier intermédiaire – clôture option 2 – Rapport intermédiaire au conseil	Effectif, ETP du personnel, variations de la situation financière par rapport aux prévisions					(Clôture - 30 nov)		(Dû - 15 jan)											
Deuxième rapport financier intermédiaire – clôture option 1 – Rapport intermédiaire au conseil	Mise à jour CA, selon les prévisions								(Clôture - 28 fév)		(Dû - 15 avril)								
Deuxième rapport financier intermédiaire – clôture option 2 – Rapport intermédiaire au conseil	Mise à jour CA, selon les prévisions, effectif, incidence des prévisions									(Clôture - 31 mars)		(Dû - 15 mai)							
Troisième rapport financier intermédiaire – clôture option 1 – Rapport intermédiaire au conseil	Mise à jour CA, selon les prévisions, incidence des prévisions											(Clôture - 31 mai)	(Dû - 30 juin)						
Troisième rapport financier intermédiaire – clôture option 2 – Rapport intermédiaire au conseil	Mise à jour préliminaire de fin d'exercice												30 juin au 31 août date de clôture discrétionnaire			(Dû - 15 sept)			
Présentation des états financiers														(Clôture - 31 août)				(Dû - 14 nov)	

Notes :

Mise à jour CA = mise à jour depuis le début de
Selon les prévisions = Prévisions pour le restant de
Incidence des prévisions = les résultats du 3e trimestre ont une incidence sur les prévisions de l'année scolaire suivante

* Les conseillers scolaires devraient recevoir le rapport au cours de la dernière réunion de juin – probablement avant le 30 juin.
- Le calendrier des rapports financiers intermédiaires doit être établi avant l'année scolaire et communiqué aux conseillers scolaires au cours de leur première réunion en septembre.
- On recommande aux conseils scolaires d'établir un calendrier de présentation des rapports qui respecte les exigences en matière de rapports du ministère, 31 oct/31 mars/30 juin.

ANNEXE C – TABLEAU RÉCAPITULATIF

Conseil scolaire du district de Springfield Rapport financier intermédiaire 2008-2009

Sommaire des résultats financiers

(Milliers de \$)	Budget	Prévisions	Variations en cours d'exercice	
			\$	%
Revenu				
Subventions provinciales	330,416	334,478	4,062	1.2%
Autre	6,100	6,100	-	0.0%
Total du revenu	336,516	340,578	4,062	1.2%
Dépenses				
Classe	249,924	253,953	4,029	1.6%
Autres coûts de fonctionnement	84,199	85,895	1,696	2.0%
Immobilisations	3,286	3,287	1	0.0%
Total des dépenses	337,409	343,135	5,726	1.7%
Surplus/déficit avant réserves	(893)	(2,557)	(1,664)	-
Virements du (vers le) fonds de réserve	893	893	-	0.0%
Surplus/(Déficit)	-	(1,664)	(1,664)	-

Remarque : Prévision fondée sur les résultats réels depuis le début de l'exercice jusqu'au 31 décembre

Variations du revenu

- L'augmentation des revenus de 4,1 millions de \$ est principalement attribuable aux améliorations des subventions pour les besoins des élèves pour tenir compte des conventions collectives.

Variations des dépenses

- Les dépenses ont augmenté de 5,7 millions de \$ par suite des conventions collectives (compensé par les subventions du ministère) et de l'augmentation imprévue des coûts de fonctionnement en raison d'un hiver rigoureux.

Variations des réserves

- Les virements des réserves n'ont pas encore été ajustés de manière à tenir compte de l'augmentation des tensions sur les coûts.

Variations du surplus/déficit

- On prévoit pour 2008-2009 un déficit de 1,6 millions de \$ et le fonctionnement des écoles est le principal facteur contributif.

Risques et recommandations

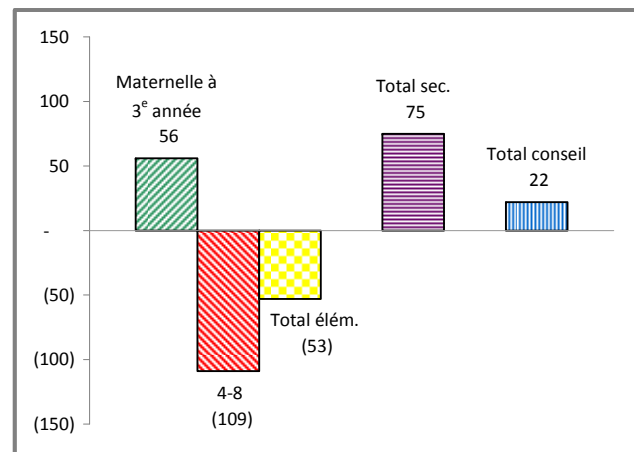
- Les réserves actuelles permettent de faire face aux pressions, mais ne peuvent soutenir ces dépenses pour une autre année. Une stratégie d'économies pendant l'année est recommandée pour faire face aux pressions.
- Il y a des pressions sur les immobilisations, qui peuvent être compensées par le revenu provenant des subventions.

Sommaire de l'effectif

ADE	Budget	Prévisions	Variations en cours d'exercice	
			#	%
Élémentaire				
Maternelle à 3 ^e année	8,512	8,568	56	0.7%
4-8	12,812	12,703	(109)	-0.9%
Total Élémentaire	21,324	21,271	(53)	-0.2%
Écoles secondaires moins de 21 ans				
Élèves du conseil	13,029	13,108	79	0.6%
Autres élèves	112	108	(4)	-3.6%
Total secondaire	13,141	13,216	75	0.6%
Total	34,465	34,487	22	0.1%

Remarque : Prévision fondée sur la date de dénombrement du 31 octobre

Variations de l'effectif Budget c. prévisions



Points saillants des variations de l'effectif :

- Le total de l'effectif de tous les élèves de moins de 21 ans est 22 EQM de plus par rapport aux prévisions du budget.
- On doit souligner que ces prévisions se fondent sur des données préliminaires fournies par les écoles au moyen du SEÉ; les données définitives seront confirmées au moyen de SISON.

SEÉ : Système d'enregistrement des élèves

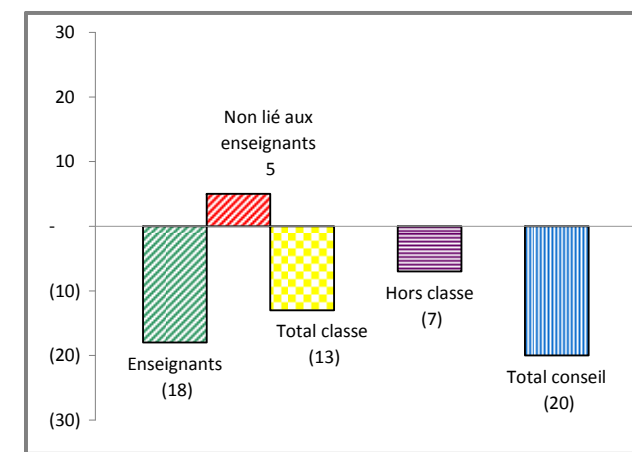
SISON : Système d'information scolaire de l'Ontario

Sommaire de la dotation en personnel

EPT	Budget	Réel	Variations en cours d'exercice	
			#	%
Classe				
Enseignants	2,218	2,200	(18)	-0.8%
Non lié aux enseignants	185	190	5	2.7%
Total Classe	2,403	2,390	(13)	-0.5%
Hors classe	1,147	1,140	(7)	-0.6%
Total	3,550	3,530	(20)	-0.6%

Remarque : Réel à la date du dénombrement du 31 décembre 2008.

Variations de la dotation en personnel Budget c. prévisions



Points saillants des variations de la dotation en personnel :

- L'EPT des enseignants en classe a diminué de 18 puisque les enseignants suppléants n'ont pas été nécessaires et l'effectif correspond aux objectifs.

ANNEXE D – DÉPENSES DÉTAILLÉES

Conseil scolaire du district de Springfield
Rapport financier intermédiaire
Pour la période se terminant le 30 novembre 2008
(milliers de \$)

	Évaluation du budget				Note sur les écarts sur matières	Évaluation des risques			Prévisions par rapport à l'année précédente - CA
	a	b	c = b - a	d = c/a		e	f	g = f - e	
	Budget (prévisions)	Prévisions	\$ Augmentation (diminution)	% Augmentation (diminution)		Réel au 30 nov 2008	Réel au 30 nov 2007	Augmentation (diminution) par rapport à l'année précédente	
2008-09									
FONCTIONNEMENT									
Dépenses de classe									
Enseignants	191,172	194,672	3,500	1.8%	a	25.22%	24.50%	0.7%	
Enseignants suppléants	4,704	4,869	165	3.5%	b	24.65%	24.51%	0.1%	
Assistants	16,446	16,441	(5)	(0.0%)		24.63%	24.50%	0.1%	
Ordinateurs de classe	6,475	6,380	(95)	(1.5%)		23.90%	24.50%	(0.6%)	
Manuels et fournitures de classe	12,178	12,160	(18)	(0.1%)		24.88%	24.50%	0.4%	
Professionnels et paraprofessionnels	10,183	10,387	204	2.0%		25.11%	24.50%	0.6%	
Bibliothèque et orientation	7,106	7,274	168	2.4%		26.12%	24.50%	1.6%	
Perfectionnement du personnel	1,118	1,211	93	8.3%		20.23%	24.49%	(4.3%)	
Chefs de section	542	559	17	3.1%		25.10%	24.42%	0.7%	
Total des dépenses de classe	249,924	253,953	4,029	1.61%		25.12%	24.50%	0.6%	Pressions des prévisions
Dépenses hors classe									
Directeurs et directeurs adjoints	13,645	14,012	367	2.7%		25.12%	24.50%	0.6%	
Administration d'école	8,115	8,351	236	2.9%		24.18%	24.50%	(0.3%)	
Coordonnateurs et consultants	3,361	2,904	(457)	(13.6%)		25.48%	24.50%	1.0%	
Éducation permanente	458	458	-	0.0%		21.83%	24.49%	(2.7%)	
Total des dépenses hors classe	25,579	25,725	146	0.6%		24.80%	24.50%	0.3%	Selon les prévisions
Administration									
Conseillers scolaires	156	157	1	0.6%		31.85%	24.61%	7.2%	
Directeurs et agents de supervision	1,643	1,650	7	0.4%		24.55%	24.47%	0.1%	
Administration du conseil	8,835	8,738	(97)	(1.1%)		24.61%	24.49%	0.1%	
Total Administration	10,634	10,545	(89)	(0.8%)		24.70%	24.49%	0.2%	Selon les prévisions
Transport	19,521	19,533	12	0.1%		23.68%	24.50%	(0.8%)	Prévisions d'économies
Fonctionnement et entretien des écoles	28,465	30,092	1,627	5.7%	c	24.31%	24.50%	(0.2%)	Selon les prévisions
TOTAL FONCTIONNEMENT	334,123	339,848	5,725	1.7%		24.93%	24.50%	0.4%	Selon les prévisions
Total des dépenses en immobilisations	3,286	3,287	1	0.0%		38.03%	24.29%	13.7%	Pressions des prévisions
TOTAL DES DÉPENSES	337,409	343,135	5,726	1.7%		25.05%	24.49%	0.6%	Pressions des prévisions

Selon les prévisions = l'écart entre les dépenses depuis le début de l'exercice en tant que % des prévisions c. les dépenses réelles de la même période de l'année précédente en tant que % de l'année précédente **0.5%**
Prévisions d'économies = les dépenses réelles de la même période est supérieure à celle de l'année précédente qui était -0.5 %.
Pressions des prévisions = les dépenses réelles de la même période est supérieure à celle de l'année précédente qui était +0.5 %.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS DU BUDGET DES ACHATS DES MATIÈRES

- (a) Tient compte des améliorations aux conventions collectives compensées partiellement par les enseignants suppléants qui n'ont pas été nécessaires.
- (b) Rajustement des prévisions pour tenir compte des absences supérieures aux prévisions qui devraient continuer pendant le reste de l'année.
- (c) Prévisions rajustées pour tenir compte des coûts d'électricité, de déneigement et d'autres coûts liés à l'hiver rigoureux et des conventions collectives.

EXPLICATIONS DE L'ÉVALUATION DES RISQUES LIÉS AUX DÉPENSES

Immobilisations – pressions sur les prévisions en raison du rythme des projets qui ont été achevés avant la date prévue. Cela serait compensé par les revenus provenant des subventions supplémentaires.

Transport - Prévisions d'économies sur les transports en raison d'une diminution du prix de l'essence supérieure aux prévisions.

ANNEXE E – ANALYSE DÉTAILLÉE DES RECETTES

Conseil scolaire du district de Springfield
Rapport financier intermédiaire
Pour la période se terminant le 30 novembre 2008
(milliers de \$)

	Évaluation du budget				Note sur les écarts sur matières	Évaluation des risques			Prévisions par rapport à l'année précédente - CA	
	a	b	c = b - a	d = c/a		e	f	g = e - f		
	Budget (prévisions)	Prévisions	\$ Augmentation (diminution)	% Augmentation (diminution)		Réel au 30 nov 2008	Réel au 30 nov 2007	Augmentation (diminution) par rapport à l'année précédente		
2008-09										
Variation										
Revenus provenant des subventions										
Subvention de base	154,087	158,695	4,608	3.0%	a	24.89%	24.59%	0.3%	Selon les prévisions	
Subvention de base - écoles	23,540	23,796	256	1.1%		25.21%	24.46%	0.8%		
Classes au primaire	6,940	7,055	115	1.7%		25.51%	24.75%	0.8%		
Éducation de l'enfance en difficulté	44,727	45,074	347	0.8%		24.40%	24.86%	(0.5%)		
Français langue seconde	2,672	2,706	34	1.3%		25.50%	24.39%	1.1%		
Anglais langue seconde	2,000	2,100	100	5.0%		25.24%	24.25%	1.0%		
Programmes d'aide à l'apprentissage	3,044	3,178	134	4.4%	a	24.54%	24.73%	(0.2%)		
Éducation permanente	499	490	(9)	(1.8%)		22.45%	23.28%	(0.8%)		
Éducation des adultes	400	405	5	1.3%		25.19%	23.99%	1.2%		
Qualifications et expérience des enseignants	20,077	19,536	(541)	(2.7%)		25.01%	24.66%	0.3%		
Transport des élèves	19,468	19,498	30	0.2%		25.13%	24.94%	0.2%		
Administration et gestion	8,603	8,655	52	0.6%		25.42%	24.88%	0.5%		
Fonctionnement des écoles	28,987	29,102	115	0.4%		25.08%	24.97%	0.1%		
Amélioration des programmes	878	878	-	0.0%		26.20%	24.16%	2.0%		
Premières nations, Métis et Inuits	471	476	5	1.1%		26.26%	23.60%	2.7%		
Ajustement des droits de base	-	-	-	0.0%		0.00%	0.00%	0.0%		
Subventions régulières de fonctionnement	316,393	321,644	5,251	1.7%		24.92%	24.68%	0.2%		
Nouvelles subventions et autres										Supérieure aux prévisions
Supplément pour la sécurité dans les écoles	636	637	1	0.2%		25.12%	24.62%	0.5%		
Subventions pour l'utilisation communautaire des écoles	543	543	-	0.0%		25.78%	24.19%	1.6%		
Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant	22	160	138	627.3%		25.63%	18.37%	7.3%		
Baisse des effectifs	3,489	3,374	(115)	(3.3%)		25.49%	24.03%	1.5%		
	4,690	4,714	24	0.5%		25.48%	24.11%	1.4%		
Subventions pour immobilisations									Supérieure aux prévisions	
Réfection des installations	5,460	4,358	(1,102)	(20.2%)		24.90%	15.73%	9.2%		
Dettes pour lieux propices à l'apprentissage	1,825	1,715	(110)	(6.0%)		24.78%	6.09%	18.7%		
Dettes pour financement des immobilisations	2,048	2,047	(1)	(0.0%)		24.43%	29.60%	(5.2%)		
	9,333	8,120	(1,213)	(13.0%)		24.75%	16.89%	7.9%		
Revenus non liés aux subventions	6,100	6,100	-	0.0%		25.00%	25.00%	0.0%	Selon les prévisions	
Total des revenus et des subventions	336,516	340,578	4,062	1.2%		24.92%	24.46%	0.5%	Selon les prévisions	
Utilisation des réserves									Supérieure aux prévisions	
Réserves de fonctionnement	600	600	-	0.0%		29.17%	21.05%	8.1%		
Réserves d'immobilisations	293	293	-	0.0%		34.13%	31.03%	3.1%		
Utilisation nette des réserves	893	893	-	0.0%		30.80%	24.32%	6.5%	Supérieure aux prévisions	
Total des fonds	337,409	341,471	4,062	1.2%		24.94%	24.46%	0.5%	Selon les prévisions	

EXPLICATIONS DES VARIATIONS DU BUDGET DES ACHATS DES MATIÈRES

(a) Tient compte des conventions collectives

EXPLICATION DES REVENUS ET DE L'ÉVALUATION DES RISQUES LIÉS AUX SUBVENTIONS

Les rubriques des prévisions sont des écarts temporaires et ne devraient pas produire d'autres recettes.